

# « L'ECHO DES ORMES »

N 6

*Joyeuses  
Pâques*



**1<sup>o</sup> TRIMESTRE  
1987**

## CONSEIL MUNICIPAL :

Séance du 23 JANVIER 1987

Le 23 janvier 1987 à 20 H. 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mr. MARIN James, Maire.

Etaient absents : Mme CORGERON, excusée, représentée ; Mrs VARECHARD et GRECKI.

Etaient présents : Mrs. MAURY Maurice, VIALLET, GIRARDOT, LECLER, HEURTEVENT, MAURY Jacqui, DUPUIS, DE NATALE, ROBILLARD, LOPEZ, HOMYRDA.

### COMPTE-RENDU :

Mr. le Maire expose aux Conseillers le compte-rendu du repas des personnes âgées..... Tous les membres présents ont signé.

EMPRUNT NITRATES : Le Maire réalisera auprès de la Caisse d'Epargne de PROVINS un emprunt de 405.000 F. destiné à financer des travaux d'alimentation en eau potable (dénitratation) dont le remboursement s'effectuera en 15 années à partir de 1988.

Le taux d'intérêt initial sera celui en vigueur à la date du contrat (actuellement 8,20 %).

Le Conseil s'engage à créer si besoin les impositions nécessaires pour assurer le paiement des annuités.

Il autorise le Maire à signer le contrat à intervenir.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Le Maire fait savoir aux Conseillers que suite à différentes circulaires préfectorales, il y a lieu de remplacer le B.A.S. par un Centre communal d'action sociale.

En conséquence, le Conseil procède à l'élection de 4 délégués au scrutin majoritaire, à bulletins secrets :

- votants 13 - nul : 1 - exprimés : 12.  
majorité absolue 7.

Ont obtenu : Mr. DUPUIS : ..... 12 voix  
Mme LOPEZ : ..... 11 voix  
Mr. MAURY Jacqui : ..... 11 voix  
Mme CORGERON : ..... 9 voix  
Mme GIRARDOT : ..... 5 voix.

Sont élus délégués au Centre communal d'action sociale :  
Mr et Mes : DUPUIS, LOPEZ, MAURY Jacqui, CORGERON.

CONTRAT DE DERATISATION : Le Conseil renouvelle pour 1987 le contrat de dératisation passé avec la Société Hygiène Services de la Brie pour la somme de 5.292 Frs. H.T.

ORDURES MENAGERES : Le Conseil donne un avis favorable pour l'adhésion de la Commune de FRETOY au Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de la région de Provins.

### COURSE CYCLISTE :

Le Maire est chargé d'essayer de trouver une fanfare (si possible avec majorettes) pour animer la fête d'Avril 1987, dans le cas d'impossibilité, le Conseil décide d'organiser une course cycliste 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> catégories et juniors pour 3.200 F. qui seront versés au Vélo Sport du Montois.

URBANISME : Vu la demande présentée par Mr. HUCHET pour Mme GILLET (C 108) d'une part et Mr. COGNOT (AB 47 et 282) d'autre part, à l'effet de déposer une demande de permis de construire.

Vu le 4ème alinéa nouveau de l'article L 111.1.2. du Code de l'urbanisme,

Considérant l'intérêt de la Commune, réseaux d'eau et d'assainissement installés,

Considérant que le projet ne porte pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à la salubrité et à la sécurité publique,

Considérant que le projet n'est pas contraire aux objectifs visés à l'article L 110 du code de l'urbanisme et aux lois d'aménagement et d'urbanisme mentionnées à l'article L 111.1.1. du Code de l'urbanisme,

Le Conseil autorise le Maire à donner son avis favorable à la demande de permis de construire, par application du 4ème alinéa nouveau de l'article L 111.1.2. sus-visé.

Ces 2 demandes devront être examinées le moment venu par la Commission.

ECLAIRAGE PUBLIC : Vu le devis BORNHAUSER du 12.1.87 pour l'extension du réseau d'éclairage public Rue de la Poste;

Le Conseil décide la pose d'un foyer d'éclairage public rue de la poste et d'un second foyer route de Provins au niveau des propriétés JUILLET et SAVARY (cas similaire).

La présente délibération sera transmise au Syndicat d'électrification pour prise en compte de 2 foyers supplémentaires subventionnables.

REMBOURSEMENT CLASSE DE NEIGE : Vu les demandes déposées par Mr. ROBILLARD et Mr. CACELLO, tendant à obtenir le remboursement d'une partie de leur participation au séjour en classe de neige de leurs filles Peggy ROBILLARD et Amélie CACELLO, par suite de raisons de santé dûment constatées,

Considérant que les deux enfants ont séjourné du 7 au 19 décembre 1986 au centre FOCEL et que leur maladie a occasionné une absence de 9 jours (du 28/11/86 au 6/12/86) soit 9/22è du séjour,

Le Conseil décide de rembourser aux parents, au prorata temporis, le montant de leur participation (650 F.) soit pour chacun (650 x9) : 22 = 265,90 F.

TRAVAUX ECOLES : Le Maire rappelle le projet d'extension de la classe enfantine.

Le Conseil adopte le projet pour 399.636,05 F. H.T. (soit 473.968,38 F. T.T.C.) non compris les frais de métreur et architecte.

Il vote le financement comme suit :

- subvention départementale :.....	86.049	F.
- fonds libres : .....	387.919,38	F.

Le Conseil accepte après appel d'offres ouvert du 1/12/86 les propositions des sociétés ci-dessous :

	<u>H.T.</u>	<u>TTC</u>
- lot 1 : AUROUX BUCKENS.....	138.354,09	164.087,95
	+ 8.843,00	+ 10.487,80
- lot 2 : SOUTUMIER.....	17.625,20	20.903,48
- lot 3 : SOUTUMIER.....	32.383,93	38.407,34
- lot 4 : BLONDELOT.....	40.512,96	48.048,37
- lot 5 : SIMON.....	59.502,10	70.569,49
- lot 6 : AVELINE .....	30.032,00	35.618,00
- lot 7 : MOTASPI .....	24.293,75	28.812,38
- lot 8 : GASSAT.....	48.089,02	57.033,57
TOTAL..	<u>399.636,05</u>	<u>473.968,38</u>

Il autorise le Maire à signer toutes les pièces des marchés à intervenir.

Une réunion avec ces entrepreneurs est fixée au vendredi 30/01/87 à 15 heures en Mairie. Les Conseillers concernés sont invités à y participer.

TRAVAUX DIVERS : Monsieur MAURY Maurice informe le Conseil des suites données au projet de réfection des vannages sur la Voulzie.

COURRIER DIVERS : Remerciements pour subvention : A.C.S. - CROIX-ROUGE - AMITIE.

Voeux pour la nouvelle année : Gendarmerie et Mr. le Percepteur de Bray.

Don de Madame JUTHEAU : 2.600 FRF.

-:-:-  
-:-:-:-  
-:-:-:-:-

#### HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

- LE LUNDI du 11 H. 30 à 12 H. 30.
- LE MERCREDI DE 9H. à 12 H.
- LE VENDREDI DE 18 H. à 20 H.

#### PERMANENCES DES ADJOINTS

- MR. VIALLET (urbanisme)..... samedi de 11H. à 12H.
- MR. MAURY (environnement)..... mercredi de 10H. à 12H.
- MME GIRARDOT (questions sociales) vendredi de 18H. à 19H.

- ' - ' - ' - ' -

#### HORAIRES DES BUS

Provins : MERCREDI et SAMEDI  
départ des Ormes 13 H. 35  
départ de Provins 16 H. 30

Bray-sur-Seine : VENDREDI  
départ DES Ormes 9. H. 30  
départ de Bray 11 H. 45.

-:-:-:-  
-:-:-  
-

AVIS :

Pour tous problèmes d'eau et d'assainissement,  
contacter : Monsieur GRELLAT - SOCIETE LYONNAISE  
Téléphone : 60.67.20.69

-:--:--:-

GOUTER CROIX-ROUGE :

Le prochain goûter offert par la Croix-Rouge de BRAY-SUR-  
SEINE se déroulera en la salle municipale le samedi 28 MARS 1987.

Des invitations ont été envoyées aux personnes ayant atteint  
l'âge de 70 ans ainsi qu'à leur conjoint .

En cas d'oubli, que les intéressés se fassent connaître  
en Mairie. Avec grand plaisir nous les accueillerons lors de cette  
réunion amicale.

-----

BUREAU CROIX-ROUGE :

Il a été procédé au renouvellement du bureau du Comité  
CROIX-ROUGE le 8 FEVRIER 1987.

De plus amples informations seront données ultérieurement.

-:--:--:-

INFORMATIONS SOCIALES :

Il se peut que quelques familles éprouvent des difficul-  
tés à s'acquitter de leurs factures E.D.F. ou celles de la Compagne  
des Eaux.

Après un retard d'un mois, il peut être procédé à une  
coupure par les services concernés et même dans les cas extrêmes  
à une saisie mobilière.

Afin d'éviter de tels ennuis, voici quelques conseils utiles

- faire preuve de bonne volonté et payer ce qui est possible.
- dans tous les cas, écrire pour expliquer l'impossibilité de payer  
le reste ou la totalité, et surtout proposer un arrangement.

Ne pas être trop optimiste ; il vaut mieux proposer de  
payer en plusieurs fois et le faire, plutôt que de promettre un règle-  
ment global plus tardif et ne pouvoir s'en acquitter en raison d'autre  
difficulté.

En même temps alerter la mairie ou les services sociaux.

Si vos difficultés sont liées à la maladie, au chômage,  
à une situation familiale particulière, vous avez tout intérêt à  
rencontrer rapidement une assistante sociale. Nous vous en rappelons  
l'adresse :

SERVICE SOCIAL D.A.S.S.M.A.  
Place Honoré de Balzac - téléphone 64.00.27.37  
77160 PROVINS

Le dimanche 12 AVRIL 1987, l'ASSOCIATION ESPOIR organise une distribution de brioches dans notre commune.

Votre accueil généreux à "LA BRIOCHE" permettra le financement de travaux destinés à l'amélioration des Centres Existants

Merci d'avance pour votre participation !!!

--:--:--:--

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX :

L'année 1986 fut riche en gros oeuvres de tous ordres. La commission des travaux nous en retrace en quelques lignes les plus importants .

1 ) - Protection du côté nord de l'Eglise par un mur en parpaings pour empêcher l'humidité dans cet édifice et sous les carrelages.

2 ) - Réfection totale du rez-de-chaussée de la Mairie avec réaménagement des bureaux et salle de réunion pour plus de commodités, tout ceci dans le but de rendre notre Mairie plus agréable et accueillante.

3 ) - La mise en chantier de l'extension de la classe enfantine a commencé le 16 février 1987 et devrait se terminer fin juin de cette même année.

Cette plus grande classe est prévue avec dortoir et divers aménagements nécessaires pour l'accueil de jeunes enfants. En effet, nous nous devons d'être prêts à répondre à une demande grandissante de la population de notre Commune.

4 ) - Nous pensons également à la Poste car cette dernière fonctionne à plein rendement. Des travaux de réfection sont à envisager conjointement avec les PTT.

De nombreux petits travaux que nous ne mentionnerons pas ici, ont été réalisés par nos employés communaux tout au long de l'année passée.

D'autre part, la commission des travaux et l'ensemble du Conseil Municipal remercient les personnes qui ont gracieusement participé à l'embellissement de notre Mairie par la confection de rideaux et divers aménagements, telle la plante dans le hall d'accueil.

--:--:--:--

RAPPEL IMPORTANT :

Une fois de plus, de nombreuses personnes ont émis des plaintes concernant les chiens errants dans notre commune.

Nous rappelons à juste titre, que les propriétaires de ces chiens pourraient encourir des sanctions en raison des morsures et nuisances causées par leurs animaux.

--:--:--:--

LE RAMASSAGE DES MONSTRES aura lieu le 10 AVRIL 1987.

.../...



## UN "PLUS" DANS LES PRETS 1 % LOGEMENT : ON SIMPLIFIE, ON REVALORISE

Si vous êtes salarié d'une entreprise qui emploie 10 personnes ou plus, vous êtes concerné par le 1 % LOGEMENT.

L'arrêté ministériel publié au Journal Officiel du 31 OCTOBRE 1986 a pour objet de revaloriser les plafonds de prêts 1% LOGEMENT et d'en simplifier les modalités d'attribution.

ACCESSIONS : pour toutes les opérations d'accession à la propriété (construction neuve ou acquisition-amélioration), les plafonds des prêts sont exprimés en quotité, soit 15 % du coût de l'opération si les ressources de l'accédant sont inférieures aux plafonds fixés pour l'obtention d'un prêt PAP et 10 % si elles sont supérieures à ceux-ci. Toutefois, une limite forfaitaire s'applique :

- pour les accédants à la propriété ayant moins de 3 personnes à charge, cette limite est de  
70.000 frs en région parisienne  
60.000 frs dans le reste du territoire ;
- pour les accédants à la propriété ayant 3 personnes à charge et plus, cette limite est portée à :  
100.000 frs en région parisienne  
80.000 frs dans le reste du territoire.

TRAVAUX D'AMELIORATION : désormais, un seul régime s'applique, que le logement soit locatif ou non, c'est-à-dire : que le bénéficiaire soit propriétaire occupant, propriétaire-bailleur ou locataire.

Le montant maximal du prêt est de 45.000 frs dans la limite de 50 ou 60 % du coût des travaux, quels que soient les ressources de l'emprunteur, la composition de la famille, le type et l'implantation géographique du logement.

MAJORATION POUR TRAVAUX SPECIFIQUES : Le montant des prêts pour l'accession à la propriété ou pour des travaux d'amélioration de l'habitat peut être majoré de 100.000 frs dans le cas de réalisation de travaux spécifiques de logements destinés aux handicapés physiques ou aux salariés appelés à travailler régulièrement la nuit. Cette majoration est limitée à 50 % du coût de ces travaux spécifiques.

L'ensemble de ces nouvelles mesures va permettre d'augmenter les possibilités d'utilisations des prêts 1 % LOGEMENT, consentis généralement au taux de 3 %, et d'en améliorer l'efficacité.

Le C.I.L. de Seine-et-Marne est un partenaire actif. Pour vous aider à résoudre vos problèmes de logement, n'hésitez pas à le consulter.

Comment utiliser les services du C.I.L. 77 ?

Avant de louer, construire, acheter ou améliorer un logement, prenez contact avec ses services :

C.I.L. de SEINE.ET.MARNE  
10, Rue des Mézereaux  
77000 MELUN - Tél. 60.58.55.50

MEAUX : Une permanence se tient chaque lundi et vendredi à ses bureaux 52, rue de l'Abreuvoir à 17 H.30. Ses collaborateurs sont à votre disposition.

Le meilleur accueil vous sera réservé.

## VIE DES ASSOCIATIONS

=====

### ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE :

L'Assemblée générale de l'A.C.S. s'est réunie le samedi 28 FEVRIER 1987 à la Mairie pour procéder au renouvellement du bureau . Le nouveau bureau se compose donc de :

MAURY Maurice - président ;  
 BOUDAREL Jean-François - vice-président  
 LEROY Françoise - trésorière  
 CHARON Jacqueline - trésorière-adjointe  
 MAGNEN Pascal - secrétaire  
 JAVAUX Jean-Pierre - secrétaire-adjoint.

### MEMBRES :

Mrs. SCHERER Gilbert - GUILLAUME Lionel - LEROY Jean-François - RIBOUCHON Robert - ROLLOT Gérard - HEURTEVENT Claude - MARE Kléber.

-----

### CALENDRIER DES FETES ORGANISEES PAR L'A.C.S. DES ORMES POUR 1987

28 MARS ..... BAL MASQUE  
 8 MAI ..... TOURNOI DE SIXTE  
 27-28 JUIN ..... BALL-TRAPP  
 28 JUIN ..... FETE AU VILLAGE  
 19 SEPTEMBRE..... MECHOUÏ

-----

### TENNIS DE TABLE :

En prévision de la saison prochaine 87/88, le Club de PING-PONG serait heureux d'accueillir de nouveaux joueurs, débutants ou confirmés, jeunes ou anciens.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous inscrire si possible, avant les vacances d'été, de façon à ce que nous puissions former les équipes pour le championnat débutant en septembre.

Pour cette saison, 2 équipes de 4 joueurs ont été engagées en championnat des Foyers Ruraux, à ce stade de la compétition, l'équipe A est classée 3<sup>ème</sup>, l'équipe B première.

Nous vous rappelons que l'entraînement a lieu le mercredi à partir de 17 H. et le vendredi à partir de 20 H. 30.

Vous pouvez vous renseigner, vous inscrire à cette occasion.

LE PRESIDENT.

-----

### L'ATELIER :

L'ATELIER a le plaisir de vous annoncer que son bureau a été renouvelé comme suit :

Madame DUPUIS Martine ..... présidente  
 Madame MAGNEN Sophie ..... vice-présidente  
 Madame MINOST Patricia..... secrétaire  
 Madame RIBOUCHON M.Madeleine.. vice-secrétaire

.../...



Madame LOPEZ Jeanine ..... Trésorière  
 Madame MAURY Jacqueline.... trésorière-adjointe.

Les réunions ont lieu tous les quinze jours le mardi à partir de 13 H. 45.

Chaque personne désireuse d'y participer sera amicalement accueillie.

-----  
MAJORETTES :

Une bonne nouvelle !

A la demande de beaucoup de parents, Madame Sophie MAGNEN va essayer de reconstituer le groupe des majorettes qui connaissent un vif succès voici quelques années. Nous sommes sûrs qu'il en sera de même par la suite.

Parents désireux de voir vos fillettes participer à ces gracieuses activités, faites-vous connaître rapidement.

Et bravo de penser à l'animation de nos futures fêtes!

-----  
 La FETE DE LA MAISON DE RETRAITE aura lieu le DIMANCHE 26 AVRIL, avec les attractions habituelles. (courses cyclistes, manèges, auto-tamponneuses, confiseries, etc..)

-----  
CEREMONIE DU 8 MAI :

Un défilé se rendra au Monument aux Morts - Réunion devant la Mairie - Départ à 11 H.

-----  
INFORMATION DE DERNIERE MINUTE :

Comme l'an dernier, LA CROIX-ROUGE organise une collecte de vêtements et textiles usagers. Des sacs plastiques sont entreposés en Mairie où vous pourrez vous les procurer. Soyez aimables de les rapporter pour le SAMEDI 4 AVRIL à la Mairie.

Merci de votre compréhension.

-----  
MEDECINS DE GARDE :

DIMANCHE	5 AVRIL	DR. ROSSIGNOL	BRAY.S.SEINE	60.67.11.70
DIMANCHE	12 AVRIL	DR. CHENET	DONNEMARIE	64.01.38.09
DIMANCHE	19 AVRIL(PAQUES)	DR FENOT	GOUAIX	64.00.74.26
LUNDI	20 AVRIL	DR. MANETTI	DONNEMARIE	60.67.47.01
DIMANCHE	26 AVRIL	DR. BALLEREAU	BRAY.S.SEINE	60.67.13.01
-----				
VENDREDI	1er MAI	DR CHENET	DONNEMARIE	64.01.38.09

-----  
 Dans notre prochain numéro, nous serons en mesure de vous communiquer les GARDES DES PHARMACIENS de BRAY.SUR.SEINE.

Adhérentes, Adhérents, Chers Amis et Sympathisants,

Nos premiers mots seront ici pour remercier la Municipalité de nous réserver à chaque parution une page dans l'Echo des Ormes, et de mettre à notre disposition la salle communale.

Tout d'abord notre repas annuel du 17 janvier 87 qui a réuni dans la grande et belle salle communale, plus de 80 personnes satisfaites de se retrouver pour savourer le repas qui avait été préparé par Mr. et Mme Pierre BRUTH des Ormes-sur-Voulzie, choisi dans un éventail de huit traiteurs. Nous avons eu une pensée toute particulière pour ceux qui étaient absents et nous avons souhaité les revoir parmi nous en pleine forme et en parfaite santé ; même notre Président d'Honneur Fondateur était cloué au lit et comme toujours présent moralement. La satisfaction totale a été exprimée par tous, excepté pour certains et à juste titre le froid ; quelques gourmands sont même restés le soir pour un petit repas à un prix modique.

Le 29 janvier 87, c'était, préparée par Mr. BOUCHIER, la "Galette des Rois", servie à discrétion avec boissons chaudes ou froides, un après-midi apprécié par tous, heureux d'être présents et d'avoir participé à l'Assemblée Générale qui a permis de présenter à ses adhérents un bilan moral réconfortant et une situation financière saine sans omettre de penser à l'avenir de l'Amicale qui entre dans sa cinquième année. Puis ce fut l'élection du deuxième tiers sortant, en formant son nouveau Comité de Direction qui a élu le 6 Février 87 son bureau chargé de la gestion et du rayonnement d'Amitié.

Pour 1987, il est encore un peu tôt de présenter ici un calendrier définitif mais en voici une ébauche.

- 11 MARS 1987 : Holiday on ice au Palais des Sport.
- 1er AVRIL : Cirque au Tuileries avec le Gala des Grandes Ecoles.
- 6 MAI : Probablement une balade en bateau sur les canaux
- en JUIN : Le grand voyage au TYROL
- 28 JUIN : La fête au Village (elle a été avancée cette année)
- 9 JUILLET : Une journée pique-nique au bord des étangs à SAINT-SAUVEUR
- 9 SEPTEMBRE : Certainement une journée en Seine-et-Marne !!
- 17 OCTOBRE : Repas gastronomique : "La Paella"
- NOV. DEC. : En prévision sorties spectacles.

Les adhérents seront, comme l'année passée, destinataire de toutes nos informations et recevront individuellement le calendrier définitif pour l'année 1987.

Soyez assuré que notre Amicale se porte bien. Nous renouvelons notre appel cordial et amical à toutes celles et à tous ceux qui souhaiteraient rejoindre et adhérer à notre Association où la porte et notre coeur sont toujours grands ouverts.

LE PRESIDENT  
René SAULNIER

Comment adhérer ? En s'adressant :

Au Président : Mr. SAULNIER - 15, rue de l'Abreuvoir	64.01.76.83
Ou au Trésorier : Mr. DE NATALE 23 Gde Rue Moulin d'Ocle	64.01.75.40
Ou la Secrétaire : Mme DELAHAYE 9, Rte d'Everly	64.01.79.63